

Ecoles primaires de Nyon et Prangins

Les salarié.e.s des deux établissements primaires de Nyon et Prangins réuni.e.s lors d'une assemblée générale le 16 janvier 2018 et en différentes assemblées par bâtiment scolaire le 18 janvier ont pris connaissance de la situation et des négociations autour de la CPEV.

Elles et ils considèrent que :

- la situation de la CPEV est excellente, preuve en est les résultats de l'année 2017.
- Dans ces conditions, rien ne justifie que nous, les assuré.e.s, devions encore passer à la caisse.
- Nous rejetons avec fermeté les deux plans qui visent à nous faire payer une addition qui ne devrait même pas exister.
 - o Travailler deux ans de plus, comme l'exige le plan du Conseil d'administration, est inacceptable. L'âge de la retraite dans la CPEV a été augmenté en 2014 et pour nous toutes et tous, ces années supplémentaires représentent une charge déjà trop importante.
 - o Baisser nos salaires, comme le propose le Conseil d'Etat est tout aussi inacceptable. La baisse toucherait toutes les catégories de salarié.e.s et ferait drastiquement baisser notre pouvoir d'achat.

Vu ce qui précède, nous prenons la décision suivante :

Si les deux plans ne sont pas retirés le 31 janvier prochain (date de la prochaine séance de négociations entre les organisations du personnel et le Conseil d'Etat), nous participerons et appellerons à participer aux différentes actions, grève notamment, qui seront décidées par la prochaine assemblée générale de la fonction publique.

Nyon, le 18.01.18

Résolution adoptée par 114 personnes déjà.